

Laeken, le 16 Février, 1907.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE

le - 9 MARS 1907

Sous le N° 5069/14

Monsieur Van Noorden,

Je ne pourrai assister à la réunion
de la Commission des Musées, lundi
prochain, devant être à l'heure à
Anvers pour le concours de Rome.

J'ai été voir Monsieur Weber
comme vous me l'avez demandé,
C'est un ami d'enfance un condisciple,
J'ai eu grand plaisir à le revoir,
Mais le tableau en question ne m'a
pas causé autant de joie. Ce n'est
pas un Rombout comme je croyais
l'avoir vu dans votre lettre, C'est
fâcheux puisque nous n'en avons
pas au musée. C'est d'ailleurs un
tableau de genre médiocre signé
Rombaut 1669. En lui en a offert

paraît de 5000 fr, je lui ai dit
qu'il avoit eu tort de refuser, mais
il ne veut pas vendre; il m'a
demandé conseil, je lui ai répondu
qu'il pouvoit envoyer pour tante
Confiance, ~~qu'il pouvoit envoyer~~
son tableau à la Commission des
Musées mais que pour ma part
je voterais contre, et que pour
sa réputation d'amateur d'art
je lui conseillais plutôt de
ne pas le faire.

Veuillez agréer l'assurance
de mes sentiments cordiaux

X. Mellery.

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

506914

ANNEXE

OBJET :

Visite reçue le
31-1-07.

Rédacteur

7

Copie expédiée le

Exercice 190

Loi du Article

Allocation.

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

N°

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible.

Bruxelles, le

190



Notes

Monsieur Antoine Weber
habitant 144. Boulevard
du Nord possède un
tableau qu'il attribue à
Rombouts et dont il
voudrait faire don au
Musée.

Il désirerait qu'un
membre de la Commission
plus spécialement Monsieur
Mellery qui est - dit - un
ami d'enfance - aille lui
rendre visite pour prendre
des dispositions en conséquence
si toutefois le tableau
est jugé digne d'entrer dans
les Collections.

Ce 31-1-07